



Date de dépôt : 8 août 2023

Rapport

**de la commission de l'enseignement supérieur chargée d'étudier
le projet de loi du Conseil d'Etat approuvant le rapport de gestion
de l'Université de Genève pour l'année 2022**

Rapport de Xavier Magnin (page 3)

Projet de loi (13303-A)

approuvant le rapport de gestion de l'Université de Genève pour l'année 2022

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève,
vu les articles 58, lettre i, et 60, lettre e, de la loi sur la gestion administrative et financière de l'Etat, du 4 octobre 2013 ;
vu l'article 34 de la loi sur l'organisation des institutions de droit public, du 22 septembre 2017 ;
vu l'article 23, alinéa 5, lettre b, de la loi sur l'université, du 13 juin 2008 ;
vu l'article 20 du règlement sur l'établissement des états financiers, du 10 décembre 2014 ;
vu le rapport de gestion de l'Université de Genève pour l'année 2022,
décrète ce qui suit :

Article unique Rapport de gestion

Le rapport de gestion de l'Université de Genève pour l'année 2022 est approuvé.

Rapport de Xavier Magnin

La commission de l'enseignement supérieur a auditionné le recteur, M. Yves Flückiger, accompagné du secrétaire général de l'UNIGE, M. Didier Raboud, le 8 juin 2023 sur le rapport de gestion de l'Université de Genève 2022.

La présentation a notamment mis en avant les points suivants :

- Une des missions est l'enseignement supérieur, bachelors, masters et doctorats, mais aussi la formation continue qu'ils veulent ancrer et baser sur une formation d'excellence tout en tenant compte de l'importance de faire le lien étroit entre recherche et formation. Ils ont été membres fondateurs de la ligue européenne REseArch.
- Une autre mission est de diffuser à travers la société l'ensemble des résultats de leurs recherches afin de contribuer à leur environnement social, économique et culturel.
- La LU a donné une autonomie à l'UNIGE et c'est une des clés de son succès à l'heure actuelle.
- L'UNIGE a aussi comme mission de continuer à attirer les talents du monde entier, d'attirer les meilleurs-es chercheuses et chercheurs. Il est rappelé que la Suisse n'est plus associée au programme Horizon Europe.
- Le rapport de gestion 2022 a été construit autour de la convention d'objectifs n° 4, qui les a suivis de 2020 à 2023. Quand la loi a été votée en 2008, elle comprenait un principe de convention d'objectifs, conclue tous les 4 ans. C'est la 4^e convention d'objectifs qui se termine fin 2023, la 5^e convention d'objectifs est en discussion et va les conduire de 2024 à 2027.
- Il est fait un rappel des événements de l'année, notamment :
 - le 7 avril 2022 s'est tenue la conférence entre le président croate et le président suisse, un nombreux public a pu assister au dialogue entre M. Cassis et M. Milanović ;
 - le 5 juillet 2022 s'est tenue l'attribution de la médaille Fields pour un mathématicien de l'UNIGE : M. Hugo Duminil-Copin.
- L'UNIGE a rejoint l'alliance universitaire 4EU+.
- Beaucoup de personnes de l'université ont commencé à partir de Genève à la suite du covid. Cela représente :
 - 18 200 étudiants ;

- 49% de personnel venant de l'étranger ;
 - 64% d'enseignants venant de l'étranger ;
 - 6474 collaborateurs en termes de DPT.
- Concernant les ressources financières :
- 826 millions de francs de budget sont répartis ainsi :
- 46% d'allocations cantonales ;
 - 19% de subventions de la Confédération et d'autres cantons ;
 - 7% de ressources propres ;
 - 13% du Fonds national suisse (FNS) ;
 - 3% de fonds européens ;
 - 13% de fonds tiers.

Il a été répondu aux différentes questions concernant :

- Les perspectives et éventuels nouveaux départements comme :
- la physique quantique ;
 - le développement durable ;
 - les centres interdisciplinaires, notamment :
 - la science des sexualités,
 - le centre philanthropique,
 - le centre de la vie dans l'univers,
 - l'intelligence artificielle.
- *Est-il question d'arrêter certaines formations comme la théologie ?* Il est répondu qu'une meilleure répartition entre universités est prévue, mais la capacité d'analyser le fait religieux est une des forces de l'UNIGE.
- *La promotion de la relève est-il dû à un problème financier ?* Il y a une précarité, c'est indéniable, mais ils ont développé un plan d'action qui nécessite effectivement des moyens et la recherche de fonds externes.
- *Concernant Horizon 2020 ?* C'est effectivement une inquiétude.
- *La succession du recteur ?* Cela s'annonce bien.
- *Le pourcentage de femmes et l'égalité ?* En passe d'être réalisé.
- *Collaborations avec les HES ?* Très bonne.

- *Est-ce qu'il y a une compensation fédérale pour Horizon 2020 ?* Grande prudence de la Confédération en cas de retour dans Horizon 2020 pour ne pas payer à double.
- *L'adéquation entre formation et marché du travail ?* Meilleure en début de carrière pour les HES, mais le marché se croise ensuite. Besoin également d'un renforcement des compétences informatiques.
- *AI et ChatGPT ?* Une charte et des consignes sont disponibles, mais c'est une révolution pour la recherche.
- *UniDistance ?* Participation de l'UNIGE.
- *Pluralité des modes de financement ?* C'est une bonne chose, mais provisoire. Il faut prévoir des fonds publics ensuite quand le financement privé s'arrête.
- *Inclusion ?* Les examens par exemple sont adaptés à tous les types d'inclusions.
- *Auditeurs libres avec handicap ?* Ouverture possible et prévue par le programme Horizon académique.
- *Qu'en est-il des femmes dans la course aux publications ?* Les propositions augmentent nettement.
- *Place des étudiants à l'Assemblée de l'Université ?* Les chiffres sont donnés.
- *Classement de l'université ?* Le classement de Shanghai fait « foi ».

Les députés remercient les auditionnés.

Votes

Le président propose de voter sur l'entrée en matière sur le PL 13303 approuvant le rapport de gestion de l'Université de Genève pour l'année 2022 :

Oui : 14 (3 PLR, 3 S, 2 Ve, 2 UDC, 2 MCG, 1 LC, 1 LJS)

Non : –

Abstentions : –

L'entrée en matière sur le PL 13303 approuvant le rapport de gestion de l'Université de Genève pour l'année 2022 est accepté.

Le président passe en revue le titre et préambule du PL 13303. *Pas d'opposition, ils sont acceptés.*

Le président passe en revue l'article unique du PL 13303. *Pas d'opposition, il est accepté.*

Le président met aux voix le PL 13303 approuvant le rapport de gestion de l'Université de Genève pour l'année 2022 :

Oui : 14 (3 PLR, 3 S, 2 Ve, 2 UDC, 2 MCG, 1 LC, 1 LJS)

Non : –

Abstentions : –

Le PL 13303 est accepté.